



FORMATION « FORMATEUR DE JOUEURS DU P.E.S.»

La formation « Formateur de joueur du PES » s'adresse aux entraîneurs en poste dans les comités et ligues qui sont impliqués dans la formation des jeunes joueurs et joueuses en sélections départementales ou régionales.

Les compétences visées :

- Entraîner des joueurs à potentiel
- Gérer les enfants et les adolescents détectés
- Gérer les parents et les entraîneurs de clubs

Niveau requis :

- Avoir une formation d'état (BEES ou DEJEPS) ou fédérale (niveau régional ou inter régional)

Conditions :

- Etre licencié
- Etre entraîneur en club avec la responsabilité d'une équipe
- Etre entraîneur ou co-entraîneur d'une équipe de sélection
- Etre âgé de 20 ans minimum

Déroulement : 9 modules de 1 ou 2 jours

Durée de la formation : 84 heures

Coût de la formation :

- 150 euros de frais d'inscription
- 840 euros de frais de formation (pris en charge par les OPCA au titre du Plan de Formation)

À noter : *Un certificat d'Entraîneur Formateur de joueurs sera délivré en fin de formation et sera obligatoire pour sélectionner et former des joueurs à fort potentiel destinés à rentrer dans les pôles sportifs.*